



R-CO 4CHANGE CLIMATE EURO BONDS

Rapport annuel

31 décembre 2019

Table des matières

Table des matières	2
1. Informations générales	4
1.1 Acteurs	4
1.2 Personnes responsables du rapport annuel	4
1.3 Attestation des personnes responsables du rapport annuel	5
1.4 Responsable du contrôle des comptes	5
2. Caractéristiques principales de l'OPC	6
2.1 Objectif de gestion	6
2.2 Profil de risque et de rendement	7
2.3 Catégories de parts	7
3. Compte-rendu d'activité	8
3.1 Performances du 01/01/2019 au 31/12/2019	8
3.2 Commentaire de gestion	8
4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue	11
4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice	11
4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice	11
4.3 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	11
4.4 Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et TRS	11
4.5 Risque global	12
5. Informations réglementaires	13
5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients	13
5.1.1 Politique de sélection des intermédiaires	13
5.1.2 Politique d'exécution des ordres	14
5.1.3 Evaluation et notation des intermédiaires	14
5.1.4 Dispositif de contrôle	15
5.1.5 Meilleure Sélection et contrôle des prestataires fournisseurs de recherche	15
5.2 Critères ESG et Transition énergétique / Article 173	16
5.3 Exercice des droits de vote	16
5.3.1 Politique de vote	16
5.3.2 Exercice des droits de vote	17
5.4 Politique de rémunération	17
6. Certification du commissaire aux comptes	20
7. Comptes annuels	23
7.1 Bilan au 31 décembre 2019 en EUR	23
7.1.1 Bilan actif	23
7.1.2 Bilan passif	24
7.1.3 Hors-bilan	25

7.2	Compte de résultat au 31 décembre 2019 en EUR	25
8.	Annexes aux comptes annuels	26
8.1	Règles et méthodes comptables	26
8.1.1	Règles d'évaluation des actifs	26
8.1.2	Frais de gestion	28
8.1.3	Affectation des sommes distribuables	28
8.2	Evolution de l'actif net au 31/12/2019 en EUR	29
8.3	Compléments d'information	30
8.3.1	Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers	30
8.3.2	Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	30
8.3.3	Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	30
8.3.4	Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	31
8.3.5	Créances et dettes : ventilation par nature	31
8.3.6	Capitaux propres	31
8.3.7	Frais de gestion	32
8.3.8	Engagements reçus et donnés	32
8.3.9	Autres informations	33
8.3.10	Tableau d'affectation des sommes distribuables	33
8.3.11	Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices	36
8.3.12	Inventaire en EUR	37

1. Informations générales

R-Co 4Change Climate Euro Bonds est un FCP de droit français.

1.1 Acteurs

Société de gestion

Rothschild & Co Asset Management Europe
Société en commandite simple
29, avenue de Messine
75008 Paris

Société de Gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014

Dépositaire, Conservateur et Etablissement en charge de la tenue des registres de parts

Rothschild Martin Maurel
Société en commandite simple
29, avenue de Messine
75008 Paris

Etablissement de crédit français agréé par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution).

Le dépositaire a délégué la fonction de conservation des titres financiers étrangers au Conservateur The Bank of New York Mellon SA/NV (Belgique).

Sous délégué de gestion comptable

Rothschild & Co Asset Management Europe assure seul la gestion administrative et financière du FCP sans délégation à des tiers à l'exception de la fonction comptable qui est déléguée dans sa totalité à :

CACEIS FUND ADMINISTRATION
1-3 place Valhubert
75013 PARIS

1.2 Personnes responsables du rapport annuel

Ce document annuel est établi sous la responsabilité de la société de gestion, Rothschild & Co Asset Management Europe.

Rothschild & Co Asset Management Europe	Pierre Baudard
Société de gestion	Associé-Gérant

1.3 Attestation des personnes responsables du rapport annuel

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Paris, le 1^{er} juillet 2020

Valérie Burkhard
Managing Director

Pierre Baudard
Associé-Gérant

1.4 Responsable du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

Cabinet Patricia CHATEL
Domaine Saint François d'Assises
7, Les Courlis
78170 LA CELLE SAINT CLOUD

2. Caractéristiques principales de l'OPC

2.1 Objectif de gestion

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indicateur de référence (Markit iBoxx TM € Corporates), en mettant en œuvre une gestion discrétionnaire couplée à une démarche d'investissement socialement responsable et une approche "bas carbone" dynamique reposant sur deux éléments :

- (i) une sélectivité renforcée des obligations en portefeuille sur la base des pratiques environnementales des sociétés émettrices et
- (ii) le pilotage de l'Intensité Carbone de la Poche Carbone du portefeuille, tels que ces termes sont définis dans la stratégie d'investissement. Cette Intensité Carbone devra (i) être au minimum inférieur de 20% à celle de l'indice de référence du fonds et (ii) respecter une trajectoire orientée à la baisse de 5% par an, constatée à la clôture de l'exercice, avec comme date de référence le 31 décembre 2019. Le respect de la trajectoire carbone de 5% sera permis (i) par la sélection de valeurs ayant enclenché une trajectoire de baisse de leurs émissions carbone et/ou (ii) via des arbitrages de valeurs (aux fins d'atteindre cet objectif et/ou en complément des arbitrages de valeurs réalisés pour tenir compte des variations de marché).

Indicateur de référence :

L'indice Markit iBoxx TM € Corporates¹, revenus réinvestis, est composé de toutes les obligations à taux fixe émises en euro par les entreprises publiques ou privées, d'un encours au moins égal à 500 millions d'euro. Toutes les obligations doivent être notées Investment Grade (au moins égal à BBB-) par au moins l'une des principales agences de rating (Standard & Poor's, Moody's ou Fitch). La valeur de l'indice est la moyenne pondérée par les capitalisations du prix des obligations, coupon couru. Cet indice est calculé par Markit Indices Limited et est disponible sur le site www.ihsmarkit.com. Il est disponible sur Bloomberg, code QW5A.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Cet OPCVM n'est pas un OPCVM indiciel.

2.2 Profil de risque et de rendement

Néant.

2.3 Catégories de parts

Le FCP dispose de trois catégories de parts : les parts C, D et I. Ces trois catégories diffèrent notamment du point de vue de leurs régimes d'affectation des sommes distribuables, de leurs frais de gestion, de leur valeur nominale, et du réseau de distribution au (x) quel (s) elles sont destinées.

Catégorie de part	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables	Devise libellée	Souscripteurs concernés	Souscription initiale	Souscription ultérieure minimale
C	FR0007393285	Capitalisation	Euro	Tous souscripteurs	1 part	1/10 000ème part
D	FR0007474010	Distribution	Euro	Tous souscripteurs	1 part	1/10 000ème part
I	FR0010275644	Capitalisation	Euro	Tous souscripteurs mais plus particulièrement réservée aux investisseurs institutionnels	5 millions d'euros	1/10 000ème part

Les souscriptions ultérieures pourront se faire en part ou en décimale de part, le cas échéant.

3. Compte-rendu d'activité

3.1 Performances du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Performance absolue	Performance relative à l'indice de référence
R-Co 4Change Climate Euro Bonds Part C EUR	+1%	+1,71%
R-Co 4Change Climate Euro Bonds Part D EUR	+1,02%	+1,72%
R-Co 4Change Climate Euro Bonds part I EUR	+1,68%	+1,71%

Note : Les performances passées ne préjugent pas sur les résultats futurs de l'OPC.

3.2 Commentaire de gestion

En dépit d'une croissance mondiale 2019 au ralenti (à 2.4% contre 3% en 2018), d'une incertitude géopolitique, et de l'émergence de mouvements sociaux contestataires, 2019 a été une année très positive sur les marchés, dopés par les politiques monétaires accommodantes des Banques Centrales.

Les incertitudes induites par la guerre commerciale Sino-Américaine et la possibilité d'un hard Brexit ont nettement contribué à une croissance ralentie, à son plus bas depuis 2009. Les Banques Centrales ont réagi avec 3 baisses de taux amorcées par la Fed en 2019 et suivies par la quasi-totalité des banques centrales dont la BCE, qui a également relancé un programme de Quantitative Easing (TLTRO III).

Dès lors, le dénouement favorable des tensions géopolitiques, avec l'accord annoncé pour mi-janvier entre les USA et la Chine ; et la majorité obtenue par le parti de Boris Johnson aux législatives, ont auguré une fin d'année faste avec une stabilisation des indicateurs macroéconomiques.

L'indice PMI composite flash de la zone Euro reste à 50.6 très légèrement au-dessus des valeurs 2018 avec notamment un PMI manufacturier sous les 50 points à 45.9. Cette contraction affecte particulièrement les pays ayant une forte base manufacturière comme l'Allemagne et l'Italie. Aux Etats-Unis, le PMI manufacturier à 52.5 et le PMI des services à 52.2 se sont globalement stabilisés.

Cette fin d'année faste a contribué à la hausse des taux souverains des deux côtés de l'Atlantique, contrastant avec les fortes baisses des taux et les aplatissements des courbes de l'année dans son ensemble, conséquences directes des politiques accommodantes des Banques Centrales.

Sur les indices européens, après avoir atteint -71 pb en août le Bund 10 ans termine l'année à -19 pb. Les pays périphériques ont surperformé durant cette année : le Portugal fait un 1-Y change de -130.8 pb sur son taux à 10 ans avec un rebond très faible en fin d'année, l'Italie et l'Espagne en 1-Y change de respectivement -147.8 pb et -95.3 pb, mais aussi et surtout la Grèce, suite à l'amélioration d'un cran de sa note par S&P à BB-, avec toujours une perspective positive avec un 1-Y change de -291.6 pb à 1.42 %. De même, le 10 ans US, après avoir atteint les 1.4% début septembre, termine l'année en hausse à 1.88% contre 2,75% en décembre 2018.

Les taux bas de cette année ont poussé les investisseurs à rechercher du rendement auprès du marché actions mais aussi des obligations Corporates, faisant bondir le marché IG de 6.3% et le marché HY de 10.8%. Concernant les émissions, l'année 2019 aura été historique sur les Corporates avec près de 450Mds d'Euros, soit 13% de mieux que le précédent record de 2017. En mai, au plus fort des tensions Sino-Américaines, la prime de risque du gisement HY de la zone euro s'élevait à 432 pb mais les baisses des taux consécutives ont permis d'atteindre un spread de 356 pb en août, son minimum sur l'année. La tendance générale a donc été à un resserrement des spreads de presque 200 pb pour le HY européen, malgré un écartement léger en fin d'année à mesure que les taux souverains ont rebondi.

Commentaire spécifique

En 2019, nous sommes restés prudents dans la gestion du cœur de portefeuille investi en dettes souveraines. D'une part, son poids est resté proche de 50% de l'actif (en baissant de 55% en début d'année à 47% fin juillet avant de remonter à 50% en septembre puis de rester stable jusqu'en novembre, suite à l'achat de Bund indexé sur l'inflation 2020 dans l'été puis d'emprunts espagnols et italiens 2024 en septembre). D'autre part, sa sensibilité est restée proche de 2 et a fluctué entre 2 et 2,3 de janvier à novembre avec des points hauts en avril et septembre et des points bas en juillet et novembre, bien inférieure à celle de sa référence pour se prémunir d'une remontée des taux.

Parallèlement, la vente de contrat eurobund initiée en 2019 pour réduire la sensibilité du portefeuille a été conservée jusqu'en novembre, réduisant la sensibilité totale du portefeuille de 0,3 environ.

Par ailleurs, nous avons conservé notre exposition aux obligations privées en diversification du cœur de portefeuille tout au long de l'année. Sa pondération est restée proche de 40% de l'actif bien qu'elle ait été renforcée progressivement d'avril en novembre de 38% à 46% au travers de sociétés non financières (Volvo, Aroundtown 2025, Orange 2024, Lufthansa 2024, TLG Immobilien 2022, Valéo 2024, Coca-Cola 2022, Takeda 2022) ou financières (Crédit Mutuel Arkéa 2025, Banco Santander 2024, Société Générale 2023, Lloyds 2021) sur les marchés secondaire et primaire. Ainsi la contribution de cette poche à la sensibilité du fonds est restée proche de 1,3 jusqu'à fin novembre, soit l'essentiel de notre exposition au risque de taux.

En décembre, la référence du fonds a évolué (l'indice Iboxx Euro Corporate All maturities a remplacé l'indice Bloomberg Barclays Treasury Euro-Aggregate 3-5 ans) et la gestion du fonds a été réorientée vers un cœur de portefeuille d'obligations privées et de maturité moyenne supérieure. La gestion place désormais les critères environnementaux au cœur de la sélection de valeurs, notamment en analysant l'intensité carbone des sociétés financées (les émissions équivalentes en tonne de CO2 par MEUR de chiffre d'affaires). En fin d'année, la part des emprunts souverains a ainsi été fortement réduite (3%) au profit des emprunts corporates (85%). La diversification des émetteurs a été accrue avec un poids moyen par ligne très légèrement supérieur à 1%. La position de couverture du portefeuille par vente de contrat Eurobund a également été soldée en décembre.

Ainsi, après être restée proche de 2 tout au long de l'année, soit environ la moitié de sa référence, la sensibilité globale du fonds a été relevée en décembre au-delà de 3, soit environ 60% de celle de l'Iboxx Euro Corporate All Maturities en fin d'année.

L'encours du fonds ressort en hausse de 1,6 Meur (+16%) principalement suite à de la collecte au cours des 1er et 3ème trimestre. L'exposition au risque crédit et la sensibilité aux dettes souveraines ont permis de performer sur l'année, essentiellement jusqu'en septembre, puis de résister en bonne partie à la remontée des taux à partir de l'été. La gestion prudente de la sensibilité a limité la volatilité du fonds.

Depuis le 31 décembre 2018, la part I réalise une performance flat de 1,68 % contre +1,72 % pour le composite Bloomberg Barclays aggregate Treasury 3-5 ans en euros chaîné à l'Iboxx Euro Corporate All Maturities à partir du 20 décembre, et +1% pour la part P.

4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue

4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

Néant.

4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

Table 1. Achats

ISIN	Titres	En euros
FR0007442496	RMM COURT TERME C	4 343 264,35
ES0000012A97	SPAI GO 0.45 10-22	409 868,55
DE0001030526	DEUT BU 1.75 04-20	348 410,41
IT0005367492	ITAL BU 1.75 07-24	321 537,62

Table 2. Ventes

ISIN	Titres	En euros
FR0007442496	RMM COURT TERME C	3 148 861,54
ES00000123K0	ESPAGNE 5.85% 2022	745 679,59
ES00000124V5	ESPAGNE 2.75% 19	719 250,00
IT0004848831	ITALIE 5.50% 11/22	667 267,86

4.3 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Cet OPC n'a pas utilisé au cours de l'exercice les techniques de gestion efficace de portefeuille.

4.4 Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et TRS

L'OPC n'a pas eu, au cours de l'exercice, recours à des opérations de financement sur titres tels que des prêts et emprunts de titres, des prises et mises en pension et des TRS.

4.5 Risque global

La Méthode de calcul du ratio du risque global utilisée par la société de gestion est la méthode du calcul de la valeur en risque relative telle que définie par le Règlement Général de l'AMF (art. 411-77 et s.).

Le niveau de levier du FCP prévu, donné à titre indicatif, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés, est de 100%.

5. Informations réglementaires

5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients

Conformément à la réglementation, Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place une Politique de sélection de ses intermédiaires et d'exécution des ordres.

En tant que prestataire de services d'investissements habilité à délivrer le service de gestion de portefeuille et la gestion d'OPC, Rothschild & Co Asset Management Europe a l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients ou de l'OPC.

A ce titre, Rothschild & Co Asset Management Europe a instauré une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent les services, en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite.

La présente politique s'applique aux catégories d'instruments financiers suivants :

- Les actions et valeurs assimilées,
- Les produits de taux,
- Les instruments financiers à terme, les OPC et le change.

5.1.1 Politique de sélection des intermédiaires

Rothschild & Co Asset Management Europe n'exécute pas ses ordres (résultant des décisions d'investissement) directement mais a recours à des intermédiaires. Rothschild & Co Asset Management Europe doit prendre toutes les mesures nécessaires pour sélectionner les intermédiaires dont la politique d'exécution connue permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Rothschild & Co Asset Management Europe a instauré un Comité en charge de l'autorisation des intermédiaires pour sélectionner les intermédiaires les plus à même de fournir le meilleur résultat dans l'exécution des ordres, en tenant compte notamment des facteurs suivants, par ordre d'importance :

- La rapidité d'exécution ;
- Le prix de l'instrument financier ;
- Le coût global de la réalisation de l'ordre ;
- La probabilité d'exécution de l'ordre et le règlement ;
- La taille de l'ordre ;
- La nature de l'ordre (limite, à tout prix, au marché) ;
- Les places de marchés accessibles ;
- La qualité du back office (notamment le traitement des ordres, le reporting, etc.).
- Toutes autres considérations relatives à l'exécution de l'ordre.

5.1.2 Politique d'exécution des ordres

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en œuvre une politique d'exécution afin de permettre à ses clients d'obtenir avec régularité le meilleur résultat possible pour l'exécution de leurs ordres, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

Afin de s'assurer du respect de l'intérêt exclusif des investisseurs et de leur traitement équitable tout au long du processus de traitement des ordres, les services concernés de Rothschild & Co Asset Management Europe mettent en œuvre notamment les procédures suivantes :

- Les ordres sont systématiquement horodatés et pré-affectés, même en cas de groupage d'ordres
- Les ordres sont exécutés exclusivement auprès d'intermédiaires préalablement agréés et évalués selon les critères définis ;
- Après exécution, l'affectation des ordres est automatique en fonction de l'ordre initial ;
- Lorsque l'exécution est partielle, l'allocation est faite systématiquement au prorata des ordres initiaux ;
- Une piste d'audit archive et horodate chaque étape du processus.

En cas d'instruction spécifique du client (RTO/Conseil), Rothschild & Co Asset Management Europe peut être exonéré de prendre tout ou parties des mesures prévues dans le cadre de sa politique de meilleure exécution.

5.1.3 Evaluation et notation des intermédiaires

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place un dispositif de surveillance de ses dispositifs de réception-transmission d'ordres et d'exécution d'ordres.

Les évaluations sont réalisées chaque semestre lors du Comité de Notation des Intermédiaires.

Une notation de la qualité d'exécution est préalablement attribuée par la table de négociation, qui est le reflet du suivi de la Best Execution réalisée en premier niveau.

Le Comité analyse les éléments suivants :

- La qualité et la rapidité des transactions par intermédiaires et par catégorie d'instruments financiers. Cette évaluation est effectuée à partir d'un rapport d'analyse quotidien des délais de traitement, prix exécution, données VWAP,
- Les incidents,
- La contractualisation et spécialement les accords particuliers conclus avec l'intermédiaire (rabais, remises, avantages...) et les potentiels conflits d'intérêts.
- Le dispositif de contrôle de l'exécution : le service de contrôle permanent de 2ème niveau de Rothschild & Co Asset Management Europe présente les résultats de ces contrôles sur l'exécution et la sélection des intermédiaires, Le suivi du budget du compte Recherche.
- Tous évènements susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif d'exécution de Rothschild & Co Asset Management Europe.

En conclusion de ces données, le Comité valide la notation des intermédiaires afin de décider de la poursuite ou de la clôture de la relation commerciale existante en fonction de :

- La qualité et la fiabilité des exécutions (prix, suivi de l'ordre, rapidité, fiabilité) ;

- La qualité de l'information et la qualité de la relation commerciale ;
- La qualité de traitement de dépouillement des ordres (rapidité, taux de fiabilité).

5.1.4 Dispositif de contrôle

Des contrôles sont réalisés régulièrement selon les procédures en vigueur pour vérifier le respect des critères définis. Les résultats des tests sont intégrés dans une évaluation des risques réalisée au sein de la société et incluse au niveau du groupe Rothschild & Co.

La présente Politique et les dispositifs en matière de réception, transmission et exécution d'Ordres sont revus au moins une fois par an ou chaque fois qu'un changement significatif intervient dans le dispositif mis en place par Rothschild & Co Asset Management Europe.

Une version à jour de la présente Politique est disponible sur le site internet de Rothschild & Co Asset Management Europe.

5.1.5 Meilleure Sélection et contrôle des prestataires fournisseurs de recherche

En application de la réglementation, Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent le service de recherche en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite.

Les frais de recherche sont supportés différemment en fonction des services de gestion :

- Pour la gestion sous mandat, les frais de recherche sont exclusivement supportés par Rothschild & Co Asset Management Europe ;
- Pour la gestion collective, les frais de recherche sont intégrés dans les frais de transactions et crédités sur un compte de Commissions de Courtage Partagé (CSA/RPA).

La politique de sélection et d'évaluation de la recherche utilisée dans le cadre des prestations rendues prend en compte des critères liés notamment à :

- La qualité de l'analyse / qualité de la recherche (notation, etc.) ;
- L'aide à la rencontre avec les entreprises ;
- Les spécialisations sectorielles et géographiques ;
- La personnalisation des analyses ;
- Le coût.

Une revue régulière des fournisseurs de recherche est effectuée sur la base des critères suivants :

- Les classements de place ;
- Les commentaires du métier ;
- L'analyse de la qualité ; Le prix de chaque prestation.

Une convention est signée avec chaque prestataire.

5.2 Critères ESG et Transition énergétique / Article 173

R-Co 4change Climate Euro Bonds respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe dont les grands principes sont :

- Le respect d'un ensemble d'exclusions
- L'intégration de critères ESG dans la gestion du fonds :
 - o calcul et pilotage de la note ESG du portefeuille
 - o calcul de l'intensité carbone du portefeuille
- Une politique d'engagement qui s'exprime à différents niveaux au sein de la société de gestion à travers un dialogue avec nos participations sur les thématiques ESG, l'exercice de nos droits de vote en lien avec des considérations ISR, la signature des UNPRI par Rothschild & Co Asset Management Europe et notre participation à des projets d'engagement (avec des ONG).

Les principales sources d'informations utilisées sont :

- MSCI ESG Research, qui nous fournit l'essentiel des données utilisées en matière de notation ESG et de calcul carbone
- Institutional Shareholder Services (ISS) pour l'exercice des droits de vote

Sur l'exercice 2019, R-Co 4change Climate Euro Bonds respecte les principes de notre politique ESG et fait apparaître une note de 6,1 sur 10 au 31/12/2019. Des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet.

5.3 Exercice des droits de vote

5.3.1 Politique de vote

Notre politique de vote couvre la zone Europe et nous privilégions les sociétés dont la capitalisation est supérieure à 350 millions €. En conséquence, le périmètre des droits de vote couvre les valeurs actions européennes détenues dans les OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe. Afin de répondre à la politique ESG que nous suivons, nous pouvons également exercer nos droits votes à toutes les autres valeurs actions européennes détenues dans nos OPC, si ceux-ci l'exigent. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer des droits de votes de façon exceptionnelle :

- lors d'une augmentation de capital défensive si la société fait l'objet d'une OPA
- par décision d'un gérant ou d'un client
- à la demande ou une contrainte ESG

Les Etats-Unis sont partiellement couverts, quand la participation n'implique aucun surcoût pour RAM. Le reste du monde, et certains pays européens (Danemark et Suisse) ne sont pas couverts en raison du coût élevé induit par la connaissance, l'analyse et l'exercice des résolutions. Nous n'exerçons pas non plus nos droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse

- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC

5.3.2 Exercice des droits de vote

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services. Les recommandations les plus importantes peuvent être étudiées par nos analystes et traitées afin de favoriser les investisseurs. Les décisions prises sont communes à tous nos OPC.

Les bulletins de votes sont transmis :

- soit numériquement via des plateformes internet de votes dédiées (principalement les AG des pays étrangers)
- soit manuellement via des formulaires papiers (assemblées générales françaises)

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet https://am.be.rothschildandco.com/stock/lib/ESG/20190709_Rapport%20ESG.pdf

5.4 Politique de rémunération

La politique de rémunération de Rothschild & Co Asset Management Europe (R&Co AM Europe) est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Europe reposent sur les principes suivants :

Gérants de fonds, gestionnaires financiers

- Les performances sont tout d'abord mesurées au niveau de l'équipe à laquelle ils appartiennent.
- Les performances sont évaluées dans la mesure du possible en comparaison par rapport à la concurrence ou par rapport à des indices de comparaison.
- Les performances relatives sont évaluées de manière qualitative sur une longue période.

- En cas de commission de surperformance, il n'y a pas de lien entre le montant de la commission de surperformance facturable et le montant de la rémunération variable des gestionnaires.

Commerciaux institutionnels et distributeurs

- Les performances sont également évaluées en termes de contribution aux objectifs alloués à l'équipe à laquelle ils appartiennent. Elles ne sont jamais déclinées ni par client ni par produit.

Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des rémunérations Groupe qui se tient début décembre, les enveloppes de bonus et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants ⁽¹⁾)
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM
- Responsables développement et marketing
- RCCI
- Fonction risques (opérationnel, de marché...)
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques

(1) : Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou OPCVM 5, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée leur sont appliquées

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM Europe et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild & Co SCA.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM Europe est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8ème, après prise de rendez-vous auprès du service des Ressources Humaines.

- Au titre de l'année 2019, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM Europe sont les suivants :

	Nombre de collaborateurs	Rémunération totale	Rémunération fixe	Rémunération variable
Population totale	159	16,08	11,78	4,30
Population régulée au titre de AIFM / UCITS	44	6,71		
Dont gérants et analystes	33	4,92		
Dont autre population régulée	11	1,79		

6. Certification du commissaire aux comptes

Mesdames, Messieurs,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion du fonds, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds commun de Placement R-co, 4Change Climate Euro Bonds (ex MARTIN MAUREL OBLIGATIONS) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des états financiers fournis par l'OPCVM, l'examen des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ne soulève aucune remarque de notre part.

IV. Vérification du rapport de gestion et autres documents adressés aux porteurs de parts

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'OPCVM à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPCVM ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de la société de gestion.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre OPCVM. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il

estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPCVM à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Celle-Saint-Cloud,
Le 24 février 2020

Patricia CHÂTEL
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Versailles



7. Comptes annuels

7.1 Bilan au 31 décembre 2019 en EUR

7.1.1 Bilan actif

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	11 825 344,67	10 047 030,25
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	10 434 962,67	9 845 653,25
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	10 434 962,67	9 845 653,25
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	1 390 382,00	199 477,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 390 382,00	199 477,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	1 900,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	1 900,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	4 911,60
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	4 911,60
Comptes financiers	3 428,18	161 552,25
Liquidités	3 428,18	161 552,25
Total de l'actif	11 828 772,85	10 213 494,10

7.1.2 Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	12 131 007,76	10 278 233,87
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	97,57	127,58
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-471 976,12	-280 365,26
Résultat de l'exercice (a, b)	163 273,01	194 211,56
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	11 822 402,22	10 192 207,75
Instruments financiers	0,00	1 900,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	1 900,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	1 900,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	6 370,63	19 386,35
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 370,63	19 386,35
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	11 828 772,85	10 213 494,10

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

7.1.3 Hors-bilan

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBL BUN 0319	0,00	327 080,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

7.2 Compte de résultat au 31 décembre 2019 en EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	237 724,45	394 344,44
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	237 724,45	394 344,44
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 034,02	410,52
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	1 034,02	410,52
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	236 690,43	393 933,92
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	73 396,17	84 383,66
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	163 294,26	309 550,26
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	7 571,04	-103 745,44
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	7 592,29	11 593,28
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	163 273,01	194 211,56

8. Annexes aux comptes annuels

8.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité,
- Prudence,
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO. La durée de l'exercice est de 12 mois.

8.1.1 Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrés dans des comptes "différences d'estimation".

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

8.1.1.1 Dépôts

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

8.1.1.2 Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

8.1.1.3 Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

8.1.1.4 Titres de créances négociables

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (STAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

8.1.1.5 OPC détenus

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

8.1.1.6 Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique "créances représentatives des titres reçus en pension" pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique "créances représentatives de titres prêtés" à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique "titres empruntés" pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique "dettes représentatives de titres empruntés" pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

8.1.1.7 Instruments financiers à terme

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

- Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

- **Les swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

- **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

8.1.2 Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net. Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net hors OPC du groupe Rothschild Martin Maurel est de : 0,25% TTC pour la part I

1% TTC pour la part P 1% TTC pour la part D

8.1.3 Affectation des sommes distribuables

8.1.3.1 Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- Le **résultat** : le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

- Les **Plus et Moins-values** : les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

8.1.3.2 Modalités d'affectation des sommes distribuables

<i>Sommes Distribuables</i>	Parts I, P	Part D
Affectation du résultat net	Capitalisation	Distribution
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation	Capitalisation

8.2 Evolution de l'actif net au 31/12/2019 en EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	10 192 207,75	17 269 281,65
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	3 247 080,14	890 082,75
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 735 462,35	-7 762 452,29
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	32 419,99	52 656,98
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-473 562,82	-460 451,38
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	10 414,91	3 121,20
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-31 640,00	-12 520,00
Frais de transactions	-407,79	-333,81
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	428 975,38	-77 621,50
Différence d'estimation exercice N	55 801,88	-371 173,52
Différence d'estimation exercice N-1	371 173,52	293 552,02
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	1 900,00	-1 900,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	-1 900,00
Différence d'estimation exercice N-1	1 900,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-3 374,96	-5 613,03
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	163 294,28	309 550,28
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-7 592,29	-11 593,28
Autres éléments *	150,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	11 822 402,22	10 192 207,75

* N : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique et frais de certification annuelle d'un LEI : -150,00 €.

8.3 Compléments d'information

8.3.1 Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	348 324,93	2,95
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	10 086 637,74	85,32
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	10 434 962,67	88,26
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

8.3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	10 086 637,74	85,32	0,00	0,00	0,00	0,00	348 324,93	2,95
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 428,18	0,03
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

8.3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	554 024,71	4,69	2 562 550,78	21,68	4 171 459,40	35,28	3 146 927,78	26,62
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 428,18	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

8.3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

8.3.5 Créances et dettes : ventilation par nature

	31/12/2019
Créances	
Total des créances	0,00
Dettes	
Frais de gestion	6 321,29
Déposit	49,34
Total des dettes	6 370,63

8.3.6 Capitaux propres

8.3.6.1 Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
R co 4Change Climate Euro Bonds I		
Parts souscrites durant l'exercice	0,0000	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-2,0000	-297 334,10
Solde net des souscriptions/rachats	-2,0000	-297 334,10
R co 4Change Climate Euro Bonds C		
Parts souscrites durant l'exercice	75 620,2730	3 051 952,42
Parts rachetées durant l'exercice	-31 460,7590	-1 269 893,45
Solde net des souscriptions/rachats	44 159,5140	1 782 058,97
R co 4Change Climate Euro Bonds D		
Parts souscrites durant l'exercice	11 061,1290	195 127,72
Parts rachetées durant l'exercice	-9 527,1080	-168 234,80
Solde net des souscriptions/rachats	1 534,0210	28 892,92

8.3.6.2 Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
R co 4Change Climate Euro Bonds I	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
R co 4Change Climate Euro Bonds C	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
R co 4Change Climate Euro Bonds D	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

8.3.7 Frais de gestion

	31/12/2019
R co 4Change Climate Euro Bonds I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	9 775,76
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,23
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	31/12/2019
R co 4Change Climate Euro Bonds C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	55 902,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,91
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
R co 4Change Climate Euro Bonds D	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	7 717,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,92
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

8.3.8 Engagements reçus et donnés

8.3.8.1 Garanties reçues par l'OPC

Néant.

8.3.8.2 Autres engagements reçus et/ou donnés

Néant.

8.3.9 Autres informations

8.3.9.1 Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2019
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

8.3.9.2 Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et <u>non inscrits</u> au bilan	0,00

8.3.9.3 Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 390 382,00
Instruments financiers à terme	FR0007442498	R-CO COURT TERME C	1 390 382,00
			0,00

8.3.10 Tableau d'affectation des sommes distribuables

8.3.10.1 Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Acomptes	23/08/2019	D2	5 270,30	0,11	0,00	0,00
Acomptes	27/11/2019	D2	2 321,99	0,05	0,00	0,00
Total acomptes			7 592,29	0,16	0,00	0,00

8.3.10.2 Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	97,57	127,58
Résultat	163 273,01	194 211,56
Total	163 370,58	194 339,14

	31/12/2019	31/12/2018
R co 4Change Climate Euro Bonds I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	78 708,76	106 912,77
Total	78 708,76	106 912,77

	31/12/2019	31/12/2018
R co 4Change Climate Euro Bonds C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	82 175,22	84 271,56
Total	82 175,22	84 271,56

	31/12/2019	31/12/2018
R co 4Change Climate Euro Bonds D		
Affectation		
Distribution	2 262,84	3 060,60
Report à nouveau de l'exercice	223,76	94,21
Capitalisation	0,00	0,00
Total	2 486,60	3 154,81
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	45 256,8470	43 722,8260
Distribution unitaire	0,05	0,07
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

8.3.10.3 Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-471 976,12	-280 365,26
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-471 976,12	-280 365,26

	31/12/2019	31/12/2018
R co 4Change Climate Euro Bonds I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-166 783,25	-120 971,02
Total	-166 783,25	-120 971,02

	31/12/2019	31/12/2018
R co 4Change Climate Euro Bonds C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-273 312,77	-137 991,49
Total	-273 312,77	-137 991,49

	31/12/2019	31/12/2018
R co 4Change Climate Euro Bonds D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-31 880,10	-21 402,75
Total	-31 880,10	-21 402,75

8.3.11 Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Actif net Global en EUR	16 967 321,61	17 971 558,90	17 269 281,65	10 192 207,75	11 822 402,22
R co 4Change Climate Euro Bonds I					
Actif net en EUR	8 043 166,74	9 345 317,36	9 658 032,27	4 408 623,29	4 184 001,12
Nombre de titres	58,0560	63,4760	65,1600	30,0000	28,0000
Valeur liquidative unitaire en EUR	143 484,49	147 226,00	148 220,26	146 954,11	149 428,81
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	707,15	-80,84	-298,20	-4 032,36	-5 956,54
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	3 940,11	3 904,76	3 805,87	3 563,75	2 811,02
R co 4Change Climate Euro Bonds C					
Actif net en EUR	6 584 885,98	6 449 991,09	5 633 293,18	5 012 728,14	6 843 010,45
Nombre de titres	165 189,5650	158 839,0590	138 824,4820	125 531,2190	169 690,7330
Valeur liquidative unitaire en EUR	39,87	40,81	40,58	39,93	40,33
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,19	-0,01	-0,08	-1,09	-1,81
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,80	0,78	0,74	0,67	0,48
R co 4Change Climate Euro Bonds D					
Actif net en EUR	2 339 268,89	2 176 250,45	1 977 958,20	770 858,32	795 390,65
Nombre de titres	125 589,2940	117 058,2940	108 450,0000	43 722,8260	45 256,8470
Valeur liquidative unitaire en EUR	18,63	18,59	18,24	17,63	17,58
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	0,00	0,00	-0,03	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,09	0,00	0,00	-0,48	-0,70
Distribution unitaire en EUR sur résultat	0,38	0,38	0,34	0,30	0,21
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	*
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

8.3.12 Inventaire en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BERTELSMANN 1.25% 29-09-25	EUR	100 000	105 719,37	0,89
DEUTSCHE BOERSE AG 2.375% 05/10/2022	EUR	100 000	107 576,02	0,91
DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND 1.75% 15-04-20	EUR	300 000	348 324,93	2,95
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 0.25% 06-09-24	EUR	50 000	49 939,14	0,42
DEUTSCHE TELEKOM AG 0.875% 25-03-26	EUR	100 000	103 847,96	0,88
MEOGR 1 1/2 03/19/25	EUR	100 000	104 928,02	0,89
THYSSENKRUPP AG 1.375% 03-03-22	EUR	100 000	101 834,09	0,86
TLG IMMOBILIEN AG 0.375% 23-09-22	EUR	100 000	100 577,01	0,85
TOTAL ALLEMAGNE			1 022 746,54	8,65
AUTRICHE				
ERSTE GR BK 0.875% 22-05-26	EUR	100 000	103 008,80	0,87
TOTAL AUTRICHE			103 008,80	0,87
ESPAGNE				
ACSSM 2 7/8 04/01/20	EUR	200 000	205 699,78	1,74
BANCO SANTANDER SA 0.25% 19-06-24	EUR	100 000	100 567,25	0,85
BEVA 1.125% 28-02-24 EMTN	EUR	100 000	103 932,40	0,88
CAIXABANK 1.125% 27-03-26 EMTN	EUR	100 000	104 387,30	0,88
CAIXABANK 2.375% 01-02-24 EMTN	EUR	100 000	109 677,90	0,93
INMOBILIARIA COLONIAL 1.45% 28-10-24	EUR	100 000	104 894,44	0,89
TOTAL ESPAGNE			729 159,07	6,17
ETATS UNIS AMERIQUE				
MAN 1 3/4 06/22/26	EUR	100 000	106 991,88	0,90
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			106 991,88	0,90
FINLANDE				
NOKIA OYJ 1.0% 15-03-21 EMTN	EUR	300 000	305 198,34	2,58
TOTAL FINLANDE			305 198,34	2,58
FRANCE				
ATOS SE 1.75% 07-05-25	EUR	100 000	107 923,82	0,91
BNP PAR 1.125% 28-08-24	EUR	100 000	103 969,94	0,88
CAPGEMINI SE 0.5% 09-11-21	EUR	200 000	201 841,27	1,71
CAPGEMINI SE 1.0% 18-10-24	EUR	100 000	103 731,38	0,88
CARREFOUR 0.875% 12-06-23 EMTN	EUR	100 000	102 764,60	0,87
COVIVIO SA 1.625% 17-10-24	EUR	100 000	105 543,31	0,89
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.375% 17-01-25	EUR	100 000	106 768,76	0,90
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.875% 25-10-29	EUR	100 000	103 165,61	0,87
EDENRED 1.875% 06-03-26	EUR	100 000	109 824,75	0,93

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EDF 4.625% 09-24	EUR	100 000	122 801,07	1,04
ELIS EX HOLDELIS 1.0% 03-04-25	EUR	100 000	100 831,87	0,85
EUTELT 1.125% 23-06-21	EUR	300 000	308 116,43	2,58
FRFP 3 1/4 01/22/24	EUR	100 000	115 335,32	0,98
GROUPE DANONE 0.424% 03-11-22	EUR	100 000	101 484,67	0,86
I 2.0% 10-12-24 EMTN	EUR	100 000	107 269,65	0,91
INGENICO COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FIN 1.625% 13-09-24	EUR	100 000	101 840,77	0,86
IPSOS 2.875% 21-09-25	EUR	100 000	103 480,94	0,88
MERCIALYS 1.787% 31-03-23	EUR	200 000	209 187,68	1,77
NEXANS 2.75% 05-04-24	EUR	200 000	217 621,46	1,84
ORANGE 1.125% 15-07-24 EMTN	EUR	100 000	104 707,69	0,89
PERNOD RICARD 1.5% 18-05-26	EUR	100 000	108 490,12	0,92
PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS 1.25% 26-06-24	EUR	200 000	203 652,64	1,72
PSA BANQUE FRANCE 0.75% 19-04-23	EUR	200 000	204 339,48	1,73
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.75% 12-01-22	EUR	200 000	203 483,01	1,72
SEB 1.5% 31-05-24	EUR	100 000	104 197,84	0,88
SG 0.75% 26-05-23 EMTN	EUR	100 000	102 749,42	0,87
SUEZ 1.0% 03-04-25 EMTN	EUR	100 000	105 109,87	0,89
TELEPERFORMANCE SE 1.875% 02-07-25	EUR	200 000	215 275,49	1,82
TOTAL CAPITAL INTL 0.698% 31-05-28	EUR	100 000	103 263,66	0,87
TOTAL 1.75% PERP EMTN	EUR	100 000	105 112,11	0,89
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.892% 14-01-24	EUR	100 000	103 848,62	0,88
VIVENDI 0.75% 26-05-21	EUR	200 000	203 162,84	1,72
WENDEL 2.75% 02-10-24	EUR	200 000	222 264,54	1,88
TOTAL FRANCE			4 620 960,63	39,09
IRLANDE				
AIB GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN	EUR	100 000	103 702,37	0,88
TOTAL IRLANDE			103 702,37	0,88
ITALIE				
ERG SPA LANTERN 1.875% 11-04-25	EUR	100 000	107 220,83	0,91
FINMECCANICA 1.5% 07-08-24	EUR	100 000	103 544,66	0,88
INTESA SANPAOLO SPA 6.625% 13/09/2023	EUR	100 000	121 577,32	1,03
UNICR 2.0% 04-03-23 EMTN	EUR	200 000	213 845,33	1,80
TOTAL ITALIE			545 988,14	4,62
JAPON				
TAKEDA PHARMACEUTICAL 1.125% 21-11-22	EUR	100 000	103 186,67	0,87
TOTAL JAPON			103 186,67	0,87
LUXEMBOURG				
AROUNDTOWN 0.625% 09-07-25	EUR	100 000	100 236,96	0,85

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BECTON DICKINSON EURO FINANCE SARL 1.208% 04-08-26	EUR	100 000	103 277,02	0,87
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE 1.75% 12-09-25	EUR	100 000	105 872,80	0,90
TOTAL LUXEMBOURG			309 386,78	2,62
MEXIQUE				
FOME ECON MEX 1.75% 20-03-23	EUR	100 000	106 394,83	0,90
TOTAL MEXIQUE			106 394,83	0,90
NORVEGE				
STATOIL ASA 2.875% 09/10/25	EUR	100 000	116 626,35	0,99
TELENOR AS 0.75% 31-05-26 EMTN	EUR	100 000	103 035,17	0,87
TOTAL NORVEGE			219 661,52	1,86
PAYS-BAS				
AEGON BANK NV 0.625% 21-08-24	EUR	100 000	102 093,20	0,86
ED 2.625% 18-01-22 EMTN	EUR	200 000	215 900,25	1,82
ENEL FINANCE INTL NV 0.375% 17-06-27	EUR	100 000	99 133,42	0,84
GEMALTO 2.125% 23-09-21	EUR	200 000	207 764,43	1,76
IBER INT 1.875% 08-10-24 EMTN	EUR	100 000	108 748,70	0,92
ING GROEP NV 1.125% 14-02-25	EUR	100 000	104 824,05	0,89
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.125% 13-09-23	EUR	200 000	197 265,50	1,67
ROYAL PHILIPS ELECTRONICS NV 0.5% 22-05-26	EUR	100 000	101 783,74	0,86
TOTAL PAYS-BAS			1 137 513,29	9,62
PORTUGAL				
GALP ENERGIA 1.0% 15-02-23	EUR	100 000	102 177,69	0,86
TOTAL PORTUGAL			102 177,69	0,86
ROYAUME UNI				
BP CAP MK 1.117% 25-01-24 EMTN	EUR	100 000	105 051,17	0,88
COCA EURO PAR 0.75% 24-02-22	EUR	100 000	102 349,15	0,87
LLOYDS BANKING GROUP 0.75% 09-11-21	EUR	100 000	101 683,20	0,86
NATWEST MKTS 1.0% 28-05-24	EUR	100 000	102 622,09	0,87
TOTAL ROYAUME UNI			411 705,61	3,48
SUEDE				
AB SAGAX 2.25% 13-03-25 EMTN	EUR	100 000	107 144,67	0,91
FASTIGHETS AB BALDER 1.125% 29-01-27	EUR	100 000	98 634,28	0,83
VATFAL 0 1/2 08/24/26	EUR	100 000	101 008,16	0,85
VOLVO TREASURY AB 0.1% 24-05-22	EUR	200 000	200 393,40	1,70
TOTAL SUEDE			507 180,51	4,29
TOTAL Obligations & val. ass. rg. sur mar. régl. ou ass.			10 434 962,67	88,26
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			10 434 962,67	88,26

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et <u>équivalents</u> d'autres pays				
FRANCE				
R-CO COURT TERME C	EUR	350	1 390 382,00	11,76
TOTAL FRANCE			1 390 382,00	11,76
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 390 382,00	11,76
TOTAL Organismes de placement collectif			1 390 382,00	11,76
Dettes			-6 370,63	-0,05
Comptes financiers			3 428,18	0,03
Actif net			11 822 402,22	100,00

R co 4Change Climate Euro Bonds I	EUR	28,0000	149 428,61
R co 4Change Climate Euro Bonds C	EUR	169 690,7330	40,33
R co 4Change Climate Euro Bonds D	EUR	45 256,8470	17,58